

Association HABITAT & TIC
Note de présentation des possibilités de partenariat avec la Ville de CHILLY-MAZARIN

Contexte et objectif du document

Ce document fait suite :

- à la rencontre du 3 août 2022 entre le groupe 3F et l'association HABITAT & TIC laissant présager de la concrétisation du concept "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*" sur la commune de CHILLY-MAZARIN (voir le paragraphe "*Développement de l'habitat partagé*" ci-après),
- aux échanges informels, à l'initiative de M. BORDAS, représentant de l'ADAPEI 91, lors du forum des associations du 3 septembre 2022, entre M. PAUDELEUX, Délégué à la Santé et au Handicap rejoint par Mme LE PALUD, Adjointe aux Solidarités, membres du Conseil Municipal de CHILLY-MAZARIN et Mme TRÉFAUT et M. BIZOLIER, représentants de l'association HABITAT & TIC,
- au rendez-vous du 13 septembre 2022 réunissant Mme ROUILLARD, Chargée de missions Santé-Handicap et Égalité femmes-hommes au sein du Service des Solidarités de la Ville de CHILLY-MAZARIN, et M. BIZOLIER.

L'objectif de ce document est de synthétiser les possibilités de partenariat entre la Ville de CHILLY-MAZARIN et l'association HABITAT & TIC.

Présentation de l'association HABITAT & TIC

L'association HABITAT & TIC (pour Technologies de l'Information et de la Communication), dite H&TIC, a été créée en février 2020 pour aider des personnes fragilisées notamment par :

- leur situation sociale à se concentrer sur leur projet d'avenir professionnel en leur proposant un accompagnement personnalisé dans un environnement stimulant et sécurisant,
- leur handicap et/ou leur âge à choisir leur mode de vie en participant à sa conception et à sa gestion dans la mesure de leurs capacités et dans l'objectif de maintenir ou de développer leur autonomie.

Toutes les actions de l'association sont fondées sur les principes de libre choix, d'égalité et de respect d'autrui et s'articulent autour :

- de l'acquisition et du partage des connaissances et des pratiques afin de permettre une montée en compétences des personnes fragilisées et des acteurs * qui les soutiennent et les accompagnent pour favoriser la réalisation de leurs projets respectifs,
* aidants familiaux, bénévoles, professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux, collectivités locales, ...
- du développement de l'habitat partagé et, plus particulièrement, de l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale dit "habitat API" ou "HAPI" et plus communément appelé "habitat inclusif" voire "habitat partagé",
- de l'accompagnement des porteurs de projets qui partagent ses valeurs pour développer leurs compétences et réaliser leurs projets en faveur de l'insertion sociale, de l'accès au logement et de l'accès au numérique.

Une plaquette présentant les constats, les propositions et les projets en cours de l'association HABITAT & TIC est annexée à la présente note.

Espace Solidarité Entraides, Helen KELLER

En complémentarité des permanences assurées par les associations OLGA SPITZER, UNAFAM, ADAPEI 91 et AAH, nous proposons d'assurer des permanences régulières à destination des personnes fragilisées par leur situation sociale, leur situation de handicap et/ou leur âge ayant besoin d'être informées et guidées dans leurs démarches en lien avec l'accompagnement social, l'accès au logement et l'accès au numérique.

Les moyens dont nous disposons à ce jour nous permettent d'envisager, dès le dernier trimestre 2022, une permanence mensuelle d'une demi-journée qui pourrait être programmée de façon à permettre l'optimisation des coûts de l'entretien des locaux assuré par la municipalité (exemples : le 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h30 en continuité des permanences assurées par l'UNAFAM ou le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h30 en continuité des permanences assurées par l'ADAPEI 91).

Afin d'accueillir les Chiroquoises et Chiroquois dans les meilleures conditions et de pouvoir, dans la mesure du possible nous assurer de la cohérence des besoins avec nos champs de compétences, il nous semble pertinent de préciser que notre accueil se fait de préférence sur RDV. Cependant, nous sommes conscients que le succès et la réputation de l'Espace Solidarité Entraides, Helen KELLER nécessitent que ce lieu soit le plus vivant possible et nous prévoyons, sauf cas exceptionnel, d'assurer nos permanences que des rendez-vous soient effectivement pris ou non.

Indépendamment de ces permanences mensuelles nous souhaitons pouvoir assurer au sein de l'Espace Solidarité Entraides, Helen KELLER des permanences dédiées à des projets spécifiques tels que "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*" ou "*Numérique solidaire à Chilly*" (voir ci-après). Outre la disponibilité des personnes accueillies et des locaux, la programmation de ces permanences dédiées prendrait également en compte l'optimisation des coûts de l'entretien des locaux assuré par la municipalité.

Dans la mesure du possible et en toute conscience de l'impossibilité d'y accueillir du public, nous souhaitons également pouvoir utiliser la salle de réunion située à l'étage dans le cadre de nos projets implantés sur le territoire de la commune.

A moyen terme, nous pourrions également avoir besoin d'utiliser, plus ou moins régulièrement, un bureau partagé.

Ateliers de médiation numérique et projet "*Numérique solidaire à Chilly*"

Sous réserve de l'officialisation préalable au démarrage du projet d'une convention de partenariat avec la ville de CHILLY-MAZARIN, nous avons sollicité un financement en réponse à l'appel à projets "*Ateliers de médiation numérique*" de la Fondation AFNIC.

En synthèse, notre projet "*Numérique solidaire à Chilly*" s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et à leurs aidants résidant ou souhaitant résider à Chilly-Mazarin. L'objectif est de permettre aux participants d'acquérir, par la pratique, une meilleure connaissance des outils numériques et des risques associés à leur utilisation au quotidien. Sur la base des thématiques proposées telles que la navigation sur internet, le travail à distance, la manipulation et les échanges de fichiers, la messagerie électronique, l'identité numérique et les réseaux sociaux, les participants conçoivent ensemble leur programme de six ateliers collectifs en fonction de leurs propres attentes.

Association HABITAT & TIC
Note de présentation des possibilités de partenariat avec la Ville de CHILLY-MAZARIN

Sous réserve de l'obtention du financement sollicité, ce projet nécessiterait la mise à disposition de salles communales pour le déroulement des ateliers collectifs et pourrait permettre d'envisager la reproduction, voire la pérennisation, de cette action au bénéfice des Chiroquoises et Chiroquois. Un descriptif plus complet de ce projet est annexé à la présente note.

Développement de l'habitat partagé et concept "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*"

Notre concept "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*" permet à des personnes en situation de handicap mental ou psychique et à des personnes en situation de précarité sociale d'avoir, comme tout un chacun, "un chez soi" pour s'y sentir en sécurité et se construire ou se reconstruire "une vie normale" et un avenir. Ces personnes sont accompagnées par une équipe d'une douzaine de professionnels expérimentés du secteur social et médico-social à temps plein. Ceci est rendu possible par la proximité géographique des logements : un ou deux logements pour les personnes en situation de handicap et d'autres logements pour les personnes en situation de précarité sociale.

Une plaquette présentant une modélisation de notre vision de l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale dit "habitat API" est annexée à la présente note. Cette modélisation du modèle socio-économique a été réalisée grâce à l'accompagnement de FRANCE ACTIVE dont nous avons bénéficié en tant que lauréat de l'appel à projets EMERGENCE en 2020.

Outre l'obtention des agréments préfectoraux nécessaires à la mise en œuvre de tels projets, notre vision de l'habitat API nous a permis de faire reconnaître, par la conférence des financeurs, l'éligibilité de notre projet au déploiement de la nouvelle Aide à la Vie Partagée et de participer au Comité de Suivi de l'habitat inclusif piloté par la Direction de l'Autonomie du Conseil Départemental de l'Essonne.

Ce projet et sa possible implantation à CHILLY-MAZARIN, sous réserve de la formalisation d'un partenariat avec le GROUPE 3F, fera l'objet d'une présentation aux élus concernés de CHILLY-MAZARIN lors d'une rencontre programmée le 17 octobre 2022.

La concrétisation du concept "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*" à CHILLY-MAZARIN impliquerait l'adaptation de notre modélisation aux conditions réelles de mise en œuvre dont la configuration des logements disponibles. Cette adaptation pourrait, en fonction des besoins des bailleurs sociaux, voire de la municipalité elle-même, permettre de mettre en place un accompagnement social dit "dans le diffus" assuré par l'équipe de professionnels recrutée pour les habitats API.

Participation à l'animation et à l'organisation d'évènements

Nos échanges avec les élus de différentes communes essonniennes dont LES ULIS et RIS-ORANGIS ont mis à jour une volonté d'être mieux informé au sujet des possibilités offertes aux habitants par le déploiement d'habitats partagés. Nous envisageons donc d'organiser une demi-journée de présentation et d'échanges permettant aux élus locaux essonniens d'avoir une vision globale sur le sujet et nous souhaiterions connaître l'intérêt des élus de CHILLY-MAZARIN pour participer à un tel évènement voire pour s'impliquer dans son organisation.

Protection des données et bonnes pratiques numériques

Au regard de nos compétences et des retours d'expérience que nous avons collectés en matière de protection des données et de bonnes pratiques numériques, nous proposons de concevoir et

Association HABITAT & TIC
Note de présentation des possibilités de partenariat avec la Ville de CHILLY-MAZARIN

d'animer des actions de sensibilisation et de formation sur ces thématiques en complément des actions déjà menées auprès des élus et des agents municipaux par le Délégué à la Protection des Données désigné par la commune.

Réflexion socio-économique

Nous considérons que le modèle socio-économique de l'association HABITAT & TIC doit rester indépendant de l'action des bénévoles pour assurer la pérennité de ses projets au bénéfice des personnes fragilisées dont les moyens financiers sont souvent trop limités au regard de leurs besoins d'accompagnement.

Nos expériences respectives dans des environnements socio-économiques très différents dont l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) nous permettent de mener une réflexion socio-économique valorisant l'impact social non monétaire de nos actions notamment grâce à l'approche dite de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) et à la méthode de Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement dite méthode CARE. Dans cet esprit, les documents comptables de l'association HABITAT & TIC valorisent les contributions volontaires en nature au titre de la classe 8 du plan comptable applicable aux associations à but non lucratif. Pour exemple, le budget de notre projet "**Numérique solidaire à Chilly**" comporte une valorisation des locaux qui seraient mis à notre disposition par la ville de CHILLY-MAZARIN.

Nos compétences acquises en la matière pourraient permettre d'envisager un partenariat à long terme entre notre association et la ville de CHILLY-MAZARIN pour développer ses actions en faveur de l'insertion et de la solidarité grâce à un modèle socio-économique innovant.

Annexes

- | | |
|--|------------|
| 1. plaquette de présentation de l'association | Page 5/22 |
| 2. modélisation de la vision HABITAT & TIC de l'habitat API | Page 9/22 |
| 3. projet "Numérique solidaire à Chilly" en réponse à l'Appel à projets
« Ateliers de médiation numérique » de la Fondation AFNIC | Page 13/22 |

Annexe : plaquette de présentation de l'association



HABITAT & TIC œuvre pour l'insertion sociale des personnes qui rencontrent des difficultés à un moment de leur vie.

Nos actions s'articulent autour de l'accompagnement social, de l'habitat et du numérique.

Nos constats

Habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale (API)

L'accès au logement, fondamental pour le développement de l'autonomie et l'insertion sociale, est freiné par le handicap, la précarité financière, les difficultés sociales et le manque de formation. Grâce à l'habitat API, les personnes en difficulté habitent dans leur propre logement et deviennent acteurs plutôt que résidents accueillis.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Les outils numériques, très présents dans nos vies quotidiennes, ne sont pas ou sont mal utilisés par des millions de personnes, y compris des associations et petites structures de l'ESS qui accompagnent les personnes en difficulté.

D'autres part, ces associations manquent souvent de temps et de compétences pour choisir et utiliser les outils numériques adaptés à leurs besoins et à leurs moyens.

**Nous aidons les personnes en difficulté.
Vous pouvez nous aider à les aider.
Nous pouvons vous aider à les aider.**

Plus d'informations sur habitat-et-tic.org

Nos propositions et projets en cours

Habitat API

(Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale)

Nous développons ou facilitons la création d'habitats Accompagnés, Partagés et Insérés dans la vie locale (API) pour soutenir l'insertion sociale des personnes vulnérables.

Notre démarche collective et coopérative permet à toutes les parties prenantes (habitants, professionnels, élus, institutionnels, acteurs locaux...) de s'impliquer dans toutes les étapes d'un projet d'habitat API : concevoir, construire, vivre, réaliser, évaluer et faire évoluer ensemble.

Accompagnement et développement de projets

Nous accompagnons les projets en faveur de l'insertion sociale, de l'accès au logement et de l'accès au numérique.

Nous intervenons pour et avec les collectivités, les associations et les autres structures de l'économie sociale et solidaire qui partagent nos valeurs afin de les aider à animer, coordonner, piloter et réaliser des projets.

Partage des connaissances

Nous œuvrons pour l'acquisition et le partage des connaissances et des pratiques pour soutenir la montée en compétences de tous les acteurs.

Nous prenons en compte les besoins et attentes spécifiques des personnes vulnérables et de toutes celles et ceux qui les soutiennent et les accompagnent afin de favoriser la réalisation de leurs projets respectifs dans le cadre de nos domaines d'action.

Plus d'informations sur habitat-et-tic.org

Annexe : plaquette de présentation de l'association

Habitat API

(Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale)

Nous voulons permettre, dès 2023, à 7 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et à 12 personnes en situation de précarité sociale d'avoir un "chez soi" pour se construire ou se reconstruire une "vie normale" et un avenir.

L'originalité de ce concept réside dans la constitution d'une équipe d'une douzaine de professionnels expérimentés du secteur social et médico-social à temps plein pour accompagner des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité sociale. Cette configuration permet à chacun de vivre dans une "colocation" adaptée à sa situation personnelle.

Une Vie chez Soi, une Vie à Soi



Accompagnement et développement de projets

Accompagnement de l'UAU dans sa transition numérique

(Union des Associations des Ulis)

Le projet "**Professionnalisation des outils numériques utilisés par la gouvernance et maîtrise de ces outils par les bénévoles**" s'articule autour de la gestion des adhérents et des cotisations grâce à l'application Garradin, et de la démarche de mise en conformité avec le RGPD.

Habitat API, droits & libertés

Pour contribuer à **assurer la protection des droits et libertés des personnes vulnérables,**

nous réalisons une preuve de concept d'une plateforme numérique open source qui facilitera la mise en œuvre des grands principes de la protection des données. Conçue au sein d'un écosystème d'habitat API, cette plateforme est également destinée à d'autres structures de l'ESS. Elle permet à tous les acteurs impliqués dans sa réalisation d'initialiser un **code de conduite** d'intérêt général au sens du RGPD.



Annexe : plaquette de présentation de l'association

Partage des connaissances

Formations numériques des bénévoles associatifs

Ces formations sont élaborées pour répondre aux besoins spécifiques exprimés par les associations. Chaque session est organisée en fonction des demandes, des projets et des financements.

Les fondamentaux du numérique

Découvrir le numérique, la sécurité informatique et la protection des données, et être à l'aise avec les outils numériques.



Centraliser l'information pour faciliter la collaboration

La gestion de l'association appliquée avec Garradin

Découvrir et mettre en oeuvre l'application open source Garradin.



Gérer ses adhérents et sa comptabilité associative

L'organisation de l'association appliquée avec Nextcloud

Découvrir et mettre en oeuvre la plateforme open source Nextcloud.



Stocker, Organiser, Partager des documents et Travailler ensemble



Stève BIZOLIER - 07 71 27 75 27
Frédérique DUMONT - 06 84 96 43 60
Karine TRÉFAUT - 06 71 14 63 24

contact@habitat-et-tic.org
23 Grand Chemin de Maise
91150 ETAMPES

Plus d'informations sur habitat-et-tic.org

Annexe : modélisation de la vision HABITAT & TIC de l'habitat API



Pour permettre, dès 2023, à **19 personnes** d'avoir "un chez soi" pour se construire ou se reconstruire "une vie normale" et un avenir,
l'association HABITAT & TIC recherche un ensemble de logements situés dans une même commune essonnienne

pour 7 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique comme
1 maison avec 7 chambres
OU
2 appartements de type F4/F5 dans le même immeuble

ET

pour 12 personnes en situation de précarité sociale comme
4 appartements de type F3/F4
OU
3 appartements de type F4/F5

L'accès au logement est fondamental pour développer son autonomie et s'insérer dans la société.

Pour lever les freins d'accès au logement que sont le handicap, la précarité financière, les difficultés sociales et le manque de formation, l'association **HABITAT & TIC** développe le concept "**Une Vie chez Soi, une Vie à Soi**".

L'originalité du concept réside dans la constitution d'une équipe d'une douzaine de professionnels expérimentés du secteur social et médico-social à temps plein pour accompagner des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité sociale.

Cet configuration permet à chacun de vivre dans une "colocation" adaptée à sa situation personnelle.

Plus d'information sur habitat-et-tic.org

Annexe : modélisation de la vision HABITAT & TIC de l'habitat API

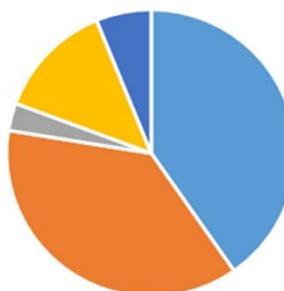
L'association HABITAT & TIC recherche des logements en location auprès de bailleurs sociaux et de propriétaires publics ou privés.

L'achat de logements peut également être envisagé par des investisseurs fonciers solidaires en partenariat avec l'association.

L'association **HABITAT & TIC** assume la location et l'intermédiation locative des logements : chaque habitant signe un contrat de sous-location de "droit commun" qui lui permet d'être chez lui comme tout un chacun.

Comme tout un chacun, les sous-locataires participent financièrement aux charges des habitats partagés et à la rémunération de l'équipe au regard de leurs ressources et des aides individuelles auxquelles ils peuvent prétendre (aides au logement, prestations de compensation de l'autonomie, aide à la vie partagée...)

- Participation des sous-locataires
 - Habitat & TIC
 - Financeurs privés
- Fonds Social pour le Logement
- Financeurs publics



La localisation de la première implantation de **"Une Vie chez Soi, une Vie à Soi"** tiendra compte des opportunités immobilières, des préférences des futurs co-habitants et des moyens de transport desservant les logements.

Annexe : modélisation de la vision HABITAT & TIC de l'habitat API

L'association HABITAT & TIC est titulaire des **agrément**
préfectoraux exigés pour la mise en œuvre de ce projet en tant
que **Personne 3P*** (ingénierie sociale, financière et technique, et
intermédiation locative et à la gestion locative sociale).

* voir au verso



Illustrations sous licences
Creative Commons
<https://clipartstation.com>



Grâce à un avis favorable de la conférence des financeurs de la
prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif de
l'Essonne, les sous-locataires en situation de handicap de
l'association HABITAT & TIC sont
éligibles à la nouvelle Aide à la Vie Partagée (AVP)*.

* voir au verso



Stève BIZOLIER - 07 71 27 75 27
Karine TRÉFAUT - 06 71 14 63 24
Frédérique DUMONT - 06 84 96 43 60

contact@habitat-et-tic.org
23 Grand Chemin de Maisse
91150 ETAMPES

Plus d'information sur habitat-et-tic.org

Annexe : modélisation de la vision HABITAT & TIC de l'habitat API

* **Une personne morale "Porteuse du Projet Partagé (ou personne 3P) (...)**

- concourt à l'élaboration par les premiers habitants (et à la réactualisation si nécessaire, au cours de toute la vie du projet) du projet de vie sociale et partagée qui définit la règle de vie commune,
- assure dans les logements qu'elle accompagne les fonctions d'appui à la vie partagée que les habitants lui confient, qui peuvent être d'importance très variable selon le projet, en appui et complément de l'investissement des habitants : organisation et régulation de la vie à plusieurs, médiation, animation,
- assure, ou fait assurer, par exemple par un établissement ou service médico-social, en lien avec l'environnement administratif, sanitaire, médico-social et du logement, une fonction d'appui au « parcours de vie » de chaque habitant (fonction nouvelle par rapport aux textes actuels sur l'habitat inclusif),
- est garante de la prévention des situations de maltraitance auprès des habitants qu'elle accompagne (idem). La mission propose que se déploie le principe d'un regard tiers indépendant, qui pourrait être choisi par la personne 3P."

Rapport "**Demain, Je pourrai choisir d'habiter avec vous !**" de Denis PIVETEAU et Jacques WOLFROM, remis au gouvernement en juin 2020.

* **"Caractéristiques de l'aide à la vie partagée (AVP) :**

L'aide à la vie partagée est une aide individuelle concourant à solvabiliser les personnes faisant le choix d'habiter dans un habitat inclusif. Elle s'inscrit dans le cadre du développement de nouvelles formes d'habitats à destination des personnes handicapées et des personnes âgées, impulsé par la loi Elan de 2018 et conforté par le nouvel article 281-2-1 du Code de l'action sociale et des familles :

« Le règlement mentionné à l'article L. 121-3 peut prévoir que les habitants d'un habitat inclusif auquel n'est pas attribué le forfait mentionné à l'article L. 281-2 bénéficient d'une aide à la vie partagée leur permettant de financer le projet de vie sociale et partagée, versée directement à la personne morale chargée d'assurer le projet de vie sociale et partagée.

Le bénéfice de l'aide est subordonné à la signature, au titre des logements concernés, d'une convention entre le département et cette personne morale.

Un accord pour l'habitat inclusif, passé entre le département et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, fixe les conditions, portant notamment sur le montant de l'aide et ses conditions d'attribution, qui ouvrent droit au versement par la caisse, au titre du 4° de l'article L. 14-10-5, d'un concours pour le financement des dépenses départementales d'aide à la vie partagée. (...) »

Publics concernés :

- Les personnes handicapées bénéficiant de droit(s) ouvert(s) à la MDPH (AAH, PCH, RQTH, CMI, orientation ESMS, etc.) ou d'une pension d'invalidité délivrée par la CPAM, et sans condition de ressources.
- Les personnes âgées de plus de 65 ans, sans condition de ressources.

Types d'habitat :

Il s'agit d'un habitat inclusif dont le porteur de projet (dit porteur 3P) a signé une convention avec le département."

Direction de l'autonomie du Conseil départemental de l'Essonne

Stève BIZOLIER - 07 71 27 75 27
Karine TRÉFAUT - 06 71 14 63 24
Frédérique DUMONT - 06 84 96 43 60

contact@habitat-et-tic.org

23 Grand Chemin de Maisse
91150 ETAMPES

Plus d'information sur habitat-et-tic.org

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "Ateliers de médiation numérique" - Projet "Numérique solidaire à Chilly"



Appel à projets

« Ateliers de médiation numérique »

Cet appel à projets vise des projets de création et d'animation d'ateliers numériques collectifs pour accompagner les personnes éloignées du numérique.

Ces projets dont la durée ne peut excéder 1 an seront soutenus à hauteur maximale de 10 000 euros et sont à destination des structures dont le budget annuel n'excède pas 500 000 euros.

PROJET

Numérique solidaire à Chilly

porté par l'association

HABITAT & TIC

Le projet "**Numérique solidaire à Chilly**" s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et à leurs aidants résidant ou souhaitant résider à Chilly-Mazarin. L'objectif est de permettre aux participants d'acquérir, par la pratique, une meilleure connaissance des outils numériques et des risques associés à leur utilisation au quotidien. Sur la base des thématiques proposées telles que la navigation sur internet, le travail à distance, la manipulation et les échanges de fichiers, la messagerie électronique, l'identité numérique et les réseaux sociaux, les participants conçoivent ensemble leur programme de six ateliers collectifs en fonction de leurs propres attentes.

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "Ateliers de médiation numérique" - Projet "Numérique solidaire à Chilly"

Informations Administratives concernant le porteur du projet

Nom : **Association HABITAT & TIC**

Nom usuel : **HABITAT & TIC**

Sigle (acronyme) : **H&TIC**

Statut juridique : **Association loi 1901**

Date de la création de la structure : **27/02/2020**

Adresse du siège : **23 Grand Chemin de Maise - 91150 ETAMPES**

Téléphone : **07 71 27 75 27**

Président : Stève BIZOLIER - steve.bizolier@habitat-et-tic.org

Site internet : <https://www.habitat-et-tic.org>

Objet statutaire :

Cette association a été créée pour aider des personnes fragilisées notamment par :

- leur situation sociale à se concentrer sur leur projet d'avenir professionnel en leur proposant un accompagnement personnalisé dans un environnement stimulant et sécurisant,
- leur handicap et/ou leur âge à choisir leur mode de vie en participant à sa conception et à sa gestion dans la mesure de leurs capacités et dans l'objectif de maintenir ou de développer leur autonomie.

Toutes les actions de l'association sont fondées sur les principes de libre choix, d'égalité et de respect d'autrui.

Activités principales du porteur de projet

Les activités principales de l'association HABITAT & TIC s'articulent autour :

- de l'acquisition et le partage des connaissances et des pratiques afin de permettre une montée en compétences dans les domaines de l'accompagnement social, de l'habitat partagé et du numérique,
- du développement de l'habitat partagé et, plus particulièrement, de l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale (habitat API ou HAPI),
- de l'accompagnement des porteurs de projets qui partagent ses valeurs pour développer leurs compétences et réaliser leurs projets en faveur de l'insertion sociale, de l'accès au logement et de l'accès au numérique.

Territoire sur lequel porte le projet

Les ateliers se dérouleront en Essonne et plus précisément à Chilly-Mazarin. Les participants seront prioritairement des habitants de cette commune. Cependant, comme nous l'exposons ci-après, les participants pourront également être des habitants des communes voisines ayant pour projet de devenir des sous-locataires de notre association dans un habitat dit "inclusif" situé dans la résidence Saint-Éloi du quartier sud de Chilly-Mazarin.

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "*Ateliers de médiation numérique*" - Projet "*Numérique solidaire à Chilly*"

Problèmes et difficultés auxquels répond le projet

Depuis une demi-douzaine d'années, les membres fondateurs de l'association HABITAT & TIC sont régulièrement sollicités, notamment par des directeurs d'établissements médico-sociaux et par des aidants, au sujet des risques encourus par leurs bénéficiaires, personnes en situation de handicap et personnes âgées, au regard de leurs usages des réseaux sociaux et autres sites internet, ainsi que par les difficultés liées à la maîtrise des outils numériques.

Notre expérience commune au sein d'un habitat partagé essonnien a permis d'observer, pendant plus d'un an, la réalité de l'usage des outils numériques par trois personnes en situation de handicap. Cette période a également été riche en enseignements grâce aux interrogations et craintes exprimées in situ par les aidants et les professionnels de l'accompagnement au regard des usages et des risques numériques.

Nous avons donc envisagé, dès la création de l'association, le développement de projets permettant d'œuvrer pour le développement de l'autonomie et des compétences numériques avec pour ambition de participer concrètement à la réduction de la fracture numérique.

Notre implication dans différents projets de type coopératif en Essonne nous a offert l'opportunité de concevoir et d'animer, au premier semestre 2022, des formations numériques à l'attention des bénévoles associatifs essonniers en partenariat avec le Conseil Départemental. Initialement, nous souhaitions intégrer à ces formations des personnes vulnérables mais le cahier des charges du financeur principal, le Fonds pour le Développement de la Vie Associative, ne le permettait pas. Cependant, ce programme de formations nous a permis de confirmer notre diagnostic concernant les besoins des bénéficiaires des associations œuvrant, au niveau départemental, pour les personnes vulnérables, dont des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Plusieurs de ces associations nous ont confirmé la pertinence de décliner notre programme de formations sous forme d'ateliers pour d'autres publics.

Une opportunité très récente d'implantation de notre concept "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*" (*) dans la résidence Saint-Éloi de la ville de Chilly-Mazarin nous conduit à consolider notre réseau de partenaires sur cette commune et les communes voisines. Le forum des associations du 3 septembre 2022 nous a permis de présenter notre vision des ateliers de médiation numérique à deux associations œuvrant dans le champ du handicap ainsi qu'aux élus les plus directement concernés par la santé, le handicap et l'inclusion de tous.

Un échange avec la chargée de missions Santé-Handicap a été l'occasion de confirmer la pertinence du projet et la faisabilité de la concrétisation d'un partenariat avec la ville sous réserve de la signature d'une convention après validation du projet par le conseil municipal (voir le paragraphe "*Partenariats* :").

Au regard de l'intérêt suscité chez nos interlocuteurs par un tel projet s'inscrivant dans la stratégie et la dynamique de l'équipe municipale en faveur de l'insertion des personnes dites fragiles, la connaissance du territoire et de ses habitants par ses acteurs locaux permettra d'affiner, à l'échelle communale, notre propre connaissance acquise à l'échelle départementale des besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en matière d'acculturation et de pratiques numériques.

(*) "*Une Vie chez Soi, une Vie à Soi*" est un concept d'habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale dit "habitat API" et plus communément appelé "habitat inclusif" ou "habitat partagé".

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "Ateliers de médiation numérique" - Projet "Numérique solidaire à Chilly"

Bénéficiaires du projet

Compte tenu des spécificités des catégories de bénéficiaires et, plus particulièrement, de notre connaissance des spécificités de leur acculturation au numérique et de leurs usages en la matière, nous prévoyons un groupe destiné à des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et un groupe destiné à des personnes âgées.

Pour pouvoir accorder à chaque participant une attention particulière au sein du collectif et permettre à tous de pratiquer le plus possible, nous estimons que le nombre total de bénéficiaires par groupe doit être compris entre six et huit personnes à qui nous proposerons une participation en binôme aidé/aidant.

Les participants aux ateliers sont associés à la mise en œuvre du projet grâce à des entretiens individuels organisés au sein de l'espace Solidarité Entraide Helen Keller (ci-après espace Helen Keller) mis à la disposition de ses habitants par le Pôle Santé-Handicap de la ville de Chilly-Mazarin (voir plaquette en pièce justificative). Chaque entretien individuel permet de s'assurer de la motivation du participant et d'échanger sur ses usages et équipements numériques. Il est proposé au participant d'inviter un aidant à participer à cet entretien ainsi que de composer un binôme aidé/aidant pour participer aux ateliers.

Ces entretiens individuels permettent également de préparer l'atelier de co-conception du parcours d'ateliers thématiques collectifs en recensant l'intérêt de chaque participants pour les thématiques proposées et en évaluant son niveau de compétence pour chacune de ces thématiques.

Remarque :

pour des raisons pédagogiques il nous semble préférable que les participants viennent aux ateliers avec leur propre matériel (smartphone, tablette ou ordinateur). Dans l'hypothèse où l'entretien individuel préalable aux ateliers révélerait une carence d'un ou plusieurs participants nous nous rapprocherons des membres de notre réseau à même de mettre à leur disposition gracieusement du matériel pendant la durée du projet.

Les permanences tenues à l'espace Helen Keller par les associations, dont H&TIC, et les autres ressources du Pôle Santé Handicap de la ville de Chilly-Mazarin permettront de concevoir et de mettre en œuvre une campagne de communication locale. Cette communication sera relayée auprès des établissements médico-sociaux des communes proches de Chilly-Mazarin et d'acteurs institutionnels tels que la Direction de l'Autonomie, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou d'autres membres du comité de suivi de l'habitat inclusif, dont H&TIC fait partie. Le site internet de notre association servira également de relai de communication.

Expérience du porteur avec le public visé

Depuis une vingtaine d'années, les parcours respectifs des membres fondateurs de l'association s'articulent autour de l'accompagnement social, de l'ingénierie pédagogique et de l'animation de collectifs et de formations. Ces parcours ont permis d'acquérir une expérience transversale auprès de publics en situation de handicap et de personnes âgées (recherche universitaire auprès de personnes en situation de handicap, rédaction d'un mémoire au sein d'un EHPAD (*), accompagnement au sein d'établissements médico-sociaux et d'un habitat inclusif, formation à la méthode Facile A Lire et à Comprendre...).

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "*Ateliers de médiation numérique*" - Projet "*Numérique solidaire à Chilly*"

Par ailleurs près de la moitié des participants à nos formations numériques des bénévoles associatifs essonniers du premier semestre 2022 nous a confié avoir des difficultés et/ou des appréhensions d'usage avec le numérique en raison de leur appartenance à la tranche d'âge des plus de 70 ans.

(*) EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Déroulement du projet

Après officialisation de notre convention de partenariat avec la ville de Chilly-Mazarin, nous pourrions planifier les entretiens individuels qui auront lieu à l'espace Helen Keller.

L'atelier de co-conception pour chacun des groupes sera planifié dès janvier 2023 en fonction des disponibilités recensées pendant les entretiens individuels. Ces ateliers permettront de co-concevoir et de planifier le programme des six ateliers thématiques collectifs. Ils permettront également de finaliser collectivement les résultats attendus, les indicateurs d'impact sur les comportements et les pratiques des participants, ainsi que les moyens de collecte de ces indicateurs.

Entre chaque atelier, des permanences seront proposées à l'espace Helen Keller et/ou à distance afin de pouvoir assurer la continuité de la progression des participants.

Les thématiques proposées seront :

1. Comprendre et s'approprier les bases du numérique
2. Travailler ensemble à distance
3. Manipuler et sauvegarder ses fichiers personnels
4. Utiliser sa messagerie électronique
5. Naviguer sur Internet
6. Identifier et appréhender les principaux risques numériques
7. Protéger son identité numérique face aux risques encourus sur les réseaux sociaux
8. Choisir le bon outil pour limiter les risques lors des échanges de données

Ces ateliers débuteront et se termineront par une séquence adaptée aux participants (tour de table, courte mise en situation...) permettant à chacun d'évaluer son propre ressenti concernant sa maîtrise de la thématique abordée. Lorsque la thématique s'y prête, une autoévaluation au regard du dispositif PIX (1) sera proposée à la fin de l'atelier ou lors d'une permanence.

Ces évaluations intermédiaires seront complétées par un atelier collectif de bilan.

Les évaluations intermédiaires et le bilan collectif, anonymisés, fourniront divers types d'indicateurs permettant de mesurer l'impact social de l'action, et plus globalement de l'association HABITAT & TIC, de faire le bilan de l'action souhaité par la Fondation Afnic et d'envisager l'essaimage des ateliers avec nos partenaires.

Les contenus et les outils utilisés pendant les ateliers sont sélectionnés ou conçus par H&TIC : supports, méthodes pédagogiques, autoévaluations, bibliographies, webographies, articles, vidéos...

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC *"Ateliers de médiation numérique"* - Projet *"Numérique solidaire à Chilly"*

Dans une logique de mutualisation des compétences et d'optimisation des coûts, l'association minimise la création de contenus en privilégiant l'utilisation et, le cas échéant, l'adaptation de contenus existants sous licences Creative Commons ou avec l'accord explicite de leur(s) auteur(s).

Une attention particulière est portée à l'accessibilité numérique de ces contenus (2), ainsi qu'à leur compatibilité avec la Communication Améliorée et Alternative (3). Les contenus rédigés par l'association prennent également en compte les règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre (FALC) (4).

Tous ces contenus et outils sont centralisés sur une plateforme numérique de formation intégrée au Système d'information de l'association HABITAT & TIC (SI H&TIC). Pour accéder à cette plateforme quand ils le souhaitent, les participants et, le cas échéant, leurs aidants, disposent chacun d'un identifiant unique associé à un mot de passe. La gestion du mot de passe est une des actions élémentaires associées aux situations les plus courantes que doivent maîtriser les participants.

Les fonctionnalités de la plateforme de formation sont complétées par d'autres applications Open Source intégrées au SI H&TIC telles que la plateforme de partage de fichier Nextcloud associée à l'application de rédaction de texte en ligne Collabora Online pour le travail collaboratif, et l'application BigBlueButton pour la visioconférence.

A l'issue du projet, comme nous l'avons fait pour le programme de formation des bénévoles associatifs, nous créerons un dossier dans l'espace public de notre instance Nextcloud (5) pour rendre l'ensemble de nos contenus, sous licence CC BY SA, accessibles à tous.

(1) dispositif PIX (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19608>)

(2) Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité - RGAA (<https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/>)

(3) La Communication Améliorée et Alternative (CAA) propose des moyens de communication (gestes, symboles, synthèses vocales, logiciels...), aux personnes qui ne parlent pas ou qui sont en difficulté de communication, pour favoriser leur développement personnel et leur intégration, aussi bien sociale que professionnelle.
([http://www.crmh.fr/crmh/custom/module/cms/content/file/Fiches_methode/communication-amelioree-et-alternative\(1\).pdf](http://www.crmh.fr/crmh/custom/module/cms/content/file/Fiches_methode/communication-amelioree-et-alternative(1).pdf))

(4) <https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-acompandre/>

(5) <https://cloud.habitat-et-tic.org/s/QCa4YyEjGTQ2tte>

Après son entretien individuel, chaque bénéficiaire participera à huit séances collectives (un atelier de co-conception, six ateliers thématiques et un atelier de bilan) ainsi que, en fonction de ses besoins et demandes, aux permanences proposées entre les ateliers.

Le calendrier et l'organisation des ateliers s'ajustera au financement obtenu, aux disponibilités des salles mises à disposition par la ville de Chilly-Mazarin, et à d'éventuelles contraintes sanitaires.

Les entretiens individuels sont prévus sur une durée d'environ une heure par futur participant.

Les ateliers thématiques collectifs se déroulent sur une demi-journée chacun. Ils sont découpés en plusieurs séquences et autant de temps de pause que nécessaire, en fonction des personnes présentes.

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "Ateliers de médiation numérique" - Projet "Numérique solidaire à Chilly"

Les permanences à distance ou à l'espace Helen Keller sont proposées entre les ateliers sur des plages allant d'une heure à une demi-journée selon les demandes.

Ressources humaines mobilisées

Frédérique DUMONT, professionnelle de l'animation et de la formation depuis plus de 20 ans, et Stève BIZOLIER, professionnel des systèmes d'information depuis plus de 20 ans, seront rémunérés pour la co-construction et la co-animation des ateliers. Ils seront assistés bénévolement par Karine TRÉFAUT, professionnelle de l'accompagnement sociale depuis plus de 20 ans, pour les entretiens individuels.

La conception et l'animation en binôme des ateliers représentant, avec les fonctions support dédiées au projet, un temps de travail total de l'ordre de 0,35 ETP (*), nous estimons les dépenses liées à la rémunération des ressources humaines à 9 100 €. Le temps de travail bénévole est quant à lui valorisé à hauteur de 420 €.

Les dépenses liées aux déplacements nécessaires au bon déroulement du projet sont estimées à 2 600 € sur la base du nombre de kilomètres effectués en Essonne et d'un barème kilométrique en vigueur pour les associations (inférieur au barème fiscal applicable aux frais réels) sans prendre en compte les frais de déplacement "Paris - Province" liés au choix de vie des membres de l'association.

Ressources matérielles à mobiliser

- les salles de formation et les locaux nécessaires pour tenir nos permanences et les entretiens individuels seront mis à notre disposition par la ville de Chilly-Mazarin après officialisation de notre partenariat ; les frais de communication seront principalement pris en charge par nos partenaires ; nous estimons la valorisation de ces contributions en nature à hauteur de 2 500 €.

- les ressources numériques nécessaires au projet (plateforme numérique, espace d'hébergement des documents partagés) sont entièrement autofinancées car, compte tenu de nos objectifs et de nos ambitions, nous avons noué un partenariat avec un hébergeur qui nous permet d'avoir à notre disposition une plateforme numérique largement dimensionnée pour ce type de projet et dont le financement est intégré aux frais de fonctionnement généraux de l'association.

(*) ETP : Équivalent Temps Plein

Acteurs présents sur le territoire

Comme nous l'avons précisé précédemment, nous sommes en phase de prise de contact avec les acteurs présents sur le territoire. Néanmoins, nous avons déjà été en relation avec d'autres antennes, voire avec les têtes de réseau, des associations ADAPEI91 (1), France Alzheimer, UNAFAM (2) et Valentin HAÛY (3), implantées à Chilly-Mazarin et œuvrant pour les catégories de bénéficiaires de notre projet.

Le développement de ces relations sera favorisées grâce aux interactions possibles au sein de l'espace Helen Keller avec les associations qui y assurent une permanence (AAH (4), ADAPEI91, UNAFAM). Nous nous rapprocherons aussi des associations qui assurent des permanences aux points d'accès au droit de Chilly-Mazarin.

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC *"Ateliers de médiation numérique"* - Projet *"Numérique solidaire à Chilly"*

La ville et ses élus sont eux-mêmes des acteurs majeurs pour les personnes vulnérables, dont les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Cela se concrétise par exemple au travers des actions de l'élue adjointe aux Solidarités, du Délégué à la santé et au handicap, du Service des solidarités et, plus particulièrement de l'espace solidarité entraide Helen Keller ouvert en 2021.

Nous pourrions également nous appuyer sur les membres du réseau PANA (5) avec lesquels nous sommes en relation depuis plusieurs années.

- (1) UNAFAM : Association départementale des parents et d'amis de personnes handicapées mentales
- (2) UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
- (3) Valentin HAÛY : Association d'aide et de soutien aux personnes déficientes visuelles
- (4) AAH : Association d'aide et d'hébergement
- (5) PANA : Point d'appui au numérique associatif

Partenariats

Suite à nos premiers échanges avec nos interlocuteurs, nous rédigeons parallèlement à ce dossier une note de présentation à l'intention des élus de Chilly-Mazarin en vue de pouvoir faire officialiser le partenariat envisagé lors d'un prochain conseil municipal.

Ce partenariat s'appuierait sur une convention pour la mise en place de permanences régulières au sein de l'espace Helen Keller. Nos permanences auront pour objectif d'informer et de guider les chiroquois et chiroquoises dans leurs démarches en lien avec nos domaines de compétences (numérique, habitat et accompagnement social). Cette convention permettra également d'organiser les permanences spécifiques au projet et de prévoir la mise à disposition de salles communales pour les ateliers collectifs.

Notre note de présentation envisagera également la reproduction, voire la pérennisation, de ce projet "Numérique Solidaire à Chilly".

Par ailleurs une rencontre avec les dirigeants de l'ADAPEI est en cours d'organisation, afin d'envisager un double partenariat concernant les aspects numériques et l'habitat "inclusif".

Enfin, cette opportunité de conventionnement avec la ville de Chilly-Mazarin pour la mise à disposition de locaux nous permet de relancer les démarches entamées en 2021 pour nouer un partenariat avec Emmaüs Connect.

Évaluation du projet

Pour évaluer l'impact de ses programmes de redistribution, la Fondation Afnic attend de chaque structure soutenue la mise en place d'indicateurs peu coûteux en temps et en ressources de suivi ou d'évaluation de leur projet ; ces objectifs et indicateurs sont à renseigner dans le tableau ci-dessous - tableau que vous pouvez recréer et ajouter en pièces complémentaires dans les pièces justificatives.

A minima, concernant les projets Ateliers de Médiation Numérique, nous vous demandons de suivre explicitement les indicateurs suivants : l'assiduité (le nombre de bénéficiaires et leur régularité au cours du temps), l'impact sur les personnes accompagnées (niveau de compétence acquis, autonomie) et le niveau d'équipement des publics bénéficiaires.

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "**Ateliers de médiation numérique**" - Projet "**Numérique solidaire à Chilly**"

En fin de projet, vous serez invité à remplir un bilan final. Ce document vous sera transmis par la Fondation Afnic. Il permettra d'évaluer les résultats de votre projet à l'aide des indicateurs suivis.

Objectifs :

Les objectifs sont propres à chaque thématique retenue par les participants (voir le paragraphe "Comment allez-vous mettre en œuvre les ateliers ?").

Par exemple : savoir manipuler et sauvegarder ses fichiers personnels

Actions :

Ateliers thématiques collectifs d'une demi-journée pour les deux groupes

Permanences entre les ateliers

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont propres aux objectifs retenus par les participants et sont à définir pendant l'atelier de co-conception grâce aux suggestions des animateurs

Exemple : savoir envoyer un fichier par mail

Indicateurs :

% de bénéficiaires ayant participé aux ateliers

% de bénéficiaires ayant participé aux permanences proposées entre les ateliers

% de personnes estimant mieux maîtriser les thématiques abordées pendant les ateliers

Outils :

Quiz à remplir par les participants au début et à la fin des ateliers,

Outil "valise, frigo, téléphone, poubelle",

Exercice d'application à faire entre 2 ateliers (exemple : envoyer une photo par mail aux animateurs)

Diffusion restreinte aux partenaires envisagés

Association HABITAT & TIC

AAP Fondation AFNIC "Ateliers de médiation numérique" - Projet "Numérique solidaire à Chilly"

Budget du projet

CHARGES	Montant	PRODUITS	Prévision
60 - Achats	250 €	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 200 €
Achats de matériel, équipements et travaux (petit matériel informatique et pédagogique dédié au projet)	250 €	Produits des activités annexes	2 200 €
62 - Autres services extérieurs	2 850 €	74 - Subventions d'exploitation	10 000 €
Publicité, publications, relations publiques	250 €	Fondation AFNIC	10 000 €
Déplacements, missions et réceptions	2 600 €	75 - Autres produits de gestion courante	0 €
63 - Impôts et taxes	0 €	Ressources liées à la générosité du public	
64 - Charges de personnel	9 100 €	76 - Produits financiers	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
66 - Charges financières	0 €	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0 €
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	0 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	12 200 €	TOTAL DES PRODUITS	12 200 €

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	2 920 €	87 - Contributions volontaires en nature	2 920 €
860 - Secours en nature	500 €	870 - Dons en nature	500 €
861 - Mise à dispositions gratuites de biens	2 000 €	871 - Prestations en nature	2 000 €
864 - Personnel bénévole	420 €	875 - Bénévolat	420 €
TOTAL DES CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	15 120 €	TOTAL DES PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	15 120 €